

QUALITE DE L'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE



Information du public

Les résultats du contrôle sanitaire de l'eau distribuée dans la commune sont affichés en mairie conformément aux dispositions des articles L. 1321-9 et D. 1321-104 du Code de la santé publique.



Où consulter l'ensemble des données relatives à la qualité de l'eau ?

L'ensemble des données relatives à la qualité de l'eau distribuée depuis 2020 est consultable auprès de :

La Régie des eaux de Terre de Provence

Agence de Saint-Andiol - 1313 route Jean Moulin

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h, et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 04 90 95 04 36

Courriel : contact@eauxtdp.fr

Les informations relatives à la qualité de l'eau sont également accessibles sur le site internet de la Régie des Eaux de Terre de Provence : eaux-terredeprovence.fr

SUIVEZ-NOUS !



visitez notre site internet www.eaux-terredeprovence.fr